

Chefs de projet aménagement

Matthieu et Olivier sont aménagistes au sein de l'Office National des Forêts de La Réunion (ONF).

Ils ont suivi un parcours universitaire un peu différent.

Matthieu a d'abord commencé ses études par un BAC Sciences et Technologies de l'Agronomie et de l'Environnement (STAE) option gestion et protection des espaces naturels, a continué avec un BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN). Il a ensuite changé de voie et s'est lancé dans la carrière de pompiers mais attiré par le milieu de l'environnement, il se réorientera et commencera à travailler à l'ONF de La Réunion, il y a un an.

Olivier, lui, a commencé par un bac Sciences et Technologie de l'Agronomie et de l'Environnement (STME) option aménagement, poursuit ses études avec un DEUG SVT (équivalent de la licence), se réoriente vers un BTS Gestion et Protection de la Nature avec pour option l'Animation Nature, qui se fera par alternance. Il travaille ensuite mais décide de reprendre ses études en intégrant un Master en biodiversité des écosystèmes continentaux afin de prétendre à des postes plus intéressants.

Ils insistent tout deux sur l'importance des stages dans leur formation, il faut choisir un lieu où on aimerait exercer plus tard, nous disent-ils.

L'aménagiste s'occupe de la gestion de la forêt, grâce à un plan de gestion, qui reprend toutes les informations concernant cette forêt et va prévoir les différents aménagements forestiers qui vont être valables 10 ou 20 ans. Ce document va servir de référence pour les aménagements futurs.

Ces aménagements concernent l'accueil du public, les risques naturels, la fonction production bois, l'aspect écologique, les espèces protégées etc. Tout doit être renseigné dans ce document qui doit être remis à jour régulièrement car les normes et procédures changent souvent.

L'aménagiste se rend sur le terrain pour récolter les données nécessaires ou bien peut travailler en collaboration avec des agents terrains qui leur fournissent les données. Elles sont analysées, traitées. D'autres services peuvent intervenir pour apporter des conseils, notamment le service écologie qui maîtrise l'aspect faune et flore. Une fois validées, les données vont permettre de délimiter les différentes zones où pourra se faire l'accueil du public ou encore où pourra se faire la production de bois, par exemple.

L'aménagiste émettra des recommandations sur ce qui peut être fait et ce qui au contraire doit être évité tout cela dans une optique de préservation de la forêt.

Niveau d'accès : Bac +5

ÉTUDES

Master Géographie, aménagement, environnement et développement - parcours Territoires et sociétés de l'océan Indien

 Campus Moufia, Saint-Denis

Qualités requises

- Curieux
- Aimer le contact
- Humble
- Passionné par la culture et l'art



Une journée dans la peau d'une médiatrice culturelle

L'aménagiste est comme un chef d'orchestre, il travaille en équipe, avec les agents terrain, avec les partenaires, les autres services, il récolte les données, les analyse et produit le plan de gestion.

L'aménagement se décline en 3 grandes parties : il y a d'abord l'état des lieux, puis les propositions et choix d'aménagement et enfin le bilan financier. Celui-ci va déterminer ce qui est faisable ou non dans les propositions émises. L'aménagement sera ensuite validé lors de la réunion officielle du comité consultatif.

Dans l'aménagement, il y a des tableaux de grandes périodes mais il peut y avoir des variations possibles et par exemple avancer la date de coupe des arbres car il y a eu un cyclone. Pour les travaux également, des variations sont possibles, l'aménagiste donne les grandes lignes de l'aménagement qui peuvent être modifiées au moment de l'application.

Pour être un bon aménagiste, il faut avoir des compétences en environnement et un bon œil. Il faut être en mesure de repérer les différents types de forêts, une fois sur le terrain afin de fournir les bonnes informations au bureau. L'aménagiste doit gérer les contacts avec les agents terrain, les partenaires, il doit donc savoir argumenter, échanger des informations entre les différents services, prendre des décisions. Il doit être capable de s'organiser car il peut être appelé en soutien sur des actions en forêt à n'importe quel moment. Il doit avoir de bonnes compétences en informatique, derrière une carte, il y a des tableaux de données qu'il faut traiter et analyser pour avoir un rendu.

Les points positifs

Un des avantages du métier est une grande autonomie et une polyvalence dans les actions, les thèmes abordés sont multiples. L'aménagiste est un décideur, il prend des décisions concernant la gestion de la forêt, qui seront par la suite validées ou non.

Les points négatifs

L'inconvénient majeur c'est qu'ils sont un peu moins spécialisés qu'avant, et qu'ils n'ont pas beaucoup de terrain (85% de bureau pour 15% de terrain), nous indique les aménagistes, mais ce sont des choix qui ont dû être faits. Le métier a évolué, l'aménagiste utilise plus d'informatique et d'outils qu'auparavant.

« On ne fait pas de la déforestation, ce n'est pas notre métier, c'est vraiment la gestion de la forêt pour qu'à long terme, elle continue à grandir et pousser pendant plusieurs générations. »

